



GROUPE DE TOURISTES ROUENNAIS

Fédération Française de CycloTourisme

Fondé en 1911

Club n° 0001

Agréé Jeunesse et Sports

Siège social : Maison des Associations, 11 avenue Pasteur, 76000 Rouen
Adresse postale : Maison des Associations, boîte n° 9, 11 Avenue Pasteur, 76000 Rouen

Adresser correspondance à
Philippe ROYER
15, avenue du Grand-Cours
76000 ROUEN
Port : 06 37 47 49 25
gtr.rouen@gtr-cyclotourisme.fr

BREVET DE GRIMPEUR de la Cathédrale Du Samedi 25 Mai 2024

Règlement :

La participation au brevet de implique l'acceptation du présent règlement.

Principe de ce brevet : la progression s'effectue en groupes, sauf dans les côtes, où l'allure est libre, avec un regroupement après les côtes. Un parcours d'environ **50 km** avec **12 côtes** et **1276 mètres de D+** est proposé. Un pointage aura lieu en haut de chaque côte. La remise des documents de route et le briefing se feront à la Maison de Quartier du Mont-Gargan à Rouen, rue de l'enseigne Renaud. Le départ aura lieu à 17h00 Rue de la Petite Chartreuse, l'arrivée à la Maison de Quartier du Mont-Gargan à Rouen vers 21h30.

Le tarif d'engagement est de 5€ pour les licenciés FFCT (licence à présenter), gratuit pour les moins de 18 ans licenciés à la FFCT (licence à présenter), 5€ pour les moins de 18 ans non licenciés FFCT et 7 € pour les autres cyclotouristes.

Ce grimpeur est limité à 30 participants

Pas d'inscription sur place le jour du grimpeur.

Préinscription obligatoire et validation de l'inscription à réception du règlement. La date limite d'annulation est fixée au 8 mai 2024. Passé cette date l'inscription restera acquise à l'organisation.

Le règlement du grimpeur devra être signé par le participant et retourné avec la feuille d'inscription complété. Une liste d'attente sera mise en place.

Compte tenu des spécificités de ce brevet (dénivelé), les vélos à assistance électrique (VAE) ne sont pas acceptés.

Les mineurs devront être accompagnés soit d'un parent ou tuteur légal, soit d'un encadrement qualifié muni de **l'autorisation parentale**.

Le port du casque à coque rigide est vivement conseillé. Il est obligatoire pour les mineurs.



GROUPE DE TOURISTES ROUENNAIS

Fédération Française de CycloTourisme

Fondé en 1911

Club n° 0001

Agréé Jeunesse et Sports

Siège social : Maison des Associations, 11 avenue Pasteur, 76000 Rouen

Certificat médical :

La présentation du certificat de non contre-indication est obligatoire pour participer aux randonnées de cyclotourisme. Toutefois, à titre préventif, il est recommandé aux pratiquants de passer un examen médical annuel préalable à toute activité sportive

Devoir des participants

1 - Comportement

Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage. Ils se doivent :

- d'appliquer les dispositions du code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes
- de respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur,
- d'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routière.

La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

Les participants s'engagent à être respectueux de la nature et de l'environnement.

2 – Equipement des cycles

Les cycles utilisés par les participants sont mus exclusivement par la force musculaire, équipés conformément aux dispositions du code de la route et en état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de sécurité et de freinage. Le participant devra prévoir un éclairage et un gilet.

Programme :

La remise des documents de route et le briefing se feront à la Maison de Quartier du Mont-Gargan à Rouen, rue de l'enseigne Renaud à partir de 16h15. Le départ aura lieu à 17h00 Rue de la Petite Chartreuse, l'arrivée à la Maison de Quartier du Mont-Gargan à Rouen

Les parcours sont tracés sur les documents ci-joints, aucun marquage sur la chaussée (inscription ou fléchage) ne sera effectué par les organisateurs.

Le retour s'effectuera entre 21h00 et 21h30

Contact pour les inscriptions :

✉ Alain DANIEL

23 rue de Beaunay

76420 Bihorel

📧 alain.daniel12@wanadoo.fr

☎ : 06 17 36 36 41

Nom et Prénom.....

Date.....

Signature.....

A Rouen, 5 janvier 2024

Philippe ROYER

Président du GTR

